

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 11 (1903)
Heft: 3

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lances a berne que tous ceulx a qui lon en delivrer doibgent poier un bon teston.

Le 16 avril 1563. Les gouverneurs des villages viendront vendredy prochain apporter leurs billietz de la giette de la guerre.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * Dans sa dernière séance de l'année 1902, la **Société d'histoire et d'archéologie de Genève** a entendu M. Eug. de Budé lui présenter, à l'aide de documents inédits, le récit de *l'arrestation du duc de Bassano au château d'Allaman en 1815*. Après la chute de son maître, Maret, duc de Bassano, avait été obligé de quitter la France pour se réfugier en Suisse. Il ne tarda pas, du reste, à devenir la victime de la chasse, organisée sur tout le territoire suisse, contre les adhérents de Napoléon, car, le 4 août au soir, un lieutenant, venu de Berne, à la tête d'une compagnie de carabiniers, procédait à son arrestation et à celle de sa femme au château d'Allaman, où ils avaient accepté l'hospitalité du comte de Sellon. Cette arrestation, hautement réprouvée par les autorités vaudoises, fut le prélude de nombreuses vexations, qui ne finirent qu'avec le séjour du duc en Suisse. Les autorités bernoises, fort ennuyées de la présence d'un hôte aussi compromettant, lui firent exécuter de nombreuses marches et contre-marches sur les routes postales de la Suisse, jusqu'au jour où il se retira en Autriche. Il n'y a donc pas lieu de trop s'étonner si la duchesse, donnant libre cours à sa mauvaise humeur, écrivit, peu après, de Gratz, où elle s'était retirée avec sa famille, que les « autorités bernoises étaient des bêtes plus féroces que les ours qui habitaient leurs fossés. »

A la même séance, M. Victor van Berchem a présenté le recueil de documents encore inachevé que la Société publie à l'occasion du troisième centenaire de l'Escalade. Les documents en question ont été réunis dans les archives de Turin, de Rome, de Milan, de Simancas (en Espagne), de Paris et de Londres par les soins du regretté Emile Dunant et de MM. Charles Borgeaud, Decrue Schiff et Mottaz. Ils contribueront à mettre en lumière le côté international de cet épisode de l'histoire genevoise, et ils assigneront à chacune des puissances intéressées à l'Escalade la part de responsabilité qui lui incombe dans la préparation du coup de main du duc de Savoie.

Le volume en préparation est destiné à paraître prochainement malgré de regrettables contretemps imputables aux circonstances, et il faut en remercier M. van Berchem, qui s'est voué complètement à cette tâche considérable, consistant à annoter et à publier l'abondante moisson de documents inédits et de premier ordre recueillis dans tant d'endroits différents.

Le volume de l'Escalade comprendra les pièces d'archives recueillies pour les années 1598-1603. Les plus importantes de ces dernières paraîtront *in extenso*, les autres en extraits.

Après avoir retracé la marche et le résultat des recherches d'archives susmentionnées, M. van Berchem a donné quelques renseignements intéressants sur la préparation diplomatique de l'Escalade, et a terminé son attachante, mais trop courte conférence, par la lecture de quelques documents particulièrement intéressants.

Dans sa séance de janvier, la Société a constitué son comité de la manière suivante: M. le professeur Ch. Seitz, président; M. le professeur Decrue, vice-président; M. Lucien Cramer, secrétaire; M. Victor van Berchem, trésorier; M. Henri de Blonay, bibliothécaire; MM. Alfred Cartier, Léon Gautier, Eugène Ritter et Emile Rivoire, membres adjoints du comité.

Avant cette opération, la Société avait eu l'occasion d'entendre la lecture du rapport présidentiel dû à la plume de son distingué président sortant de charge, M. Alfred Cartier.

La séance a été terminée par une conférence de M. Louis Bron sur « le casque de chevalerie à travers les âges ». Le directeur de notre salle des armures, bien connu par sa compétence dans cette branche annexe de l'histoire relative aux questions d'armement et d'équipement, a parlé des multiples transformations du casque depuis l'époque romaine jusqu'à la création des armées modernes. Il a été amené tout naturellement à examiner les autres pièces de l'armement, qui, généralement, faisaient un tout avec le couvre-chef. M. Bron a accompagné sa vivante démonstration de l'exhibition d'une belle collection d'estampes et d'aquarelles, et ainsi il n'a pas peu contribué à rehausser encore l'éclat de cette communication d'un genre si nouveau pour les membres de la Société d'histoire. L'aimable conférencier a bien voulu faire entrevoir à ses collègues la perspective d'une nouvelle conférence consacrée cette fois à l'armement de l'infanterie.

* La **Société d'histoire et d'archéologie** de Genève a eu l'heureuse idée de dresser, dans un *Bulletin* spécial, la liste des publications de tous ses membres, de 1890 à 1900. Ce fascicule n° 6 rendra

des services nombreux aux chercheurs. Si nous ajoutons que cette liste remplit 75 pages, nous aurons montré par cela même combien est grande l'activité des historiens genevois. Le fascicule n^o 7 du même *Bulletin* contient lui aussi une innovation intéressante, qui consiste dans la publication d'un résumé un peu complet des communications qui ont été faites par les membres de la Société dans les séances de l'année 1901-1902.

* LL. EE. de Berne ayant une question de quelque importance à discuter en 1670 avec le **gouvernement de Neuchâtel**, il s'éleva entre les délégués des deux pays une petite querelle de préséance. Les délégués bernois prétendaient avoir droit au premier rang, mais ceux de Neuchâtel ne voulaient pas le leur accorder. Le commissaire Goudard rédigea aussitôt une liste de 17 arguments destinés à convaincre chacun de la supériorité de Berne sur Neuchâtel. Plusieurs de ces arguments sont assez intéressants pour être reproduits ici :

« ...6. Si Son Altesse (le prince de Neuchâtel) est souverain, Leurs Excellences l'ont esté avant luy ; s'il possède un comté, elles en possèdent douze ; s'il est duc, en ceste qualité il n'est pas souverain, mais despend du Roy, là où c'est qu'au contraire, Leurs Excellences ne despendent que de Dieu, joint à ce qu'ils sont aussy posés en la place des ducs de Zerringuen et de Savoy et notamment des roys de Bourgogne.

10. D'autant que la république de Berne représente aussy non seulement un roy de Bourgogne, un duc de Zerringuen, un duc de Savoy, plusieurs comtes, etc., mais aussy l'évesque de Lausanne, lequel précédait l'évesque de Basle, de Constance, de Genève, de Lyon, de Tarantaise, etc.

11. D'autant que la république de Berne a une plus grande puissance, une plus grande estendue, un plus grand estat, un grand nombre de provinces, comtés, baronies, seigneuries, villes, villages, sujets, etc., que Son Altesse de Neufchastel.

14. Celluy qui n'est pas absolu rière son pays et n'est pas juge sur les affaires entre luy et ses sujets, et qui doit tenir son pays, villes, chasteaux ouverts en toute sorte de temps, est véritablement inférieur et moindre à celuy à qui il doit semblables astrictions et assujettions, comme sont Leurs Excellences de Berne au regard de Son Altesse de Neufchastel.

16. Leurs Excellences de Berne ont esté tousjours non seulement juges entre les seigneurs comtes de Neufchastel, mais encore

leurs protecteurs contre les Roys de France et divers autres seigneurs.

17. Et finalement parceque la chose a tousjours esté ainsy pratiquée, soit par les escrits qui ont esté faits entr'eux, soit dans leurs assemblées, les magnifiques seigneurs députés de Berne ayants tousjours esté nommés les premiers dans les traités... Ayants de mesme ordinairement eus la droite et la préséance dans toutes leurs assemblées... »

Ces quelques points suffisent pour montrer l'étendue des prétentions de nos anciennes républiques suisses.

* * Dis-moi qui tu hantes..., dit le proverbe. On pourrait le formuler autrement : dis-moi la maison que tu habites, je te dirai qui tu es. Aucune manifestation de l'activité humaine n'est plus caractéristique que la façon dont chacun construit sa maison et l'adapte aux exigences du lieu et du climat. C'est donc faire œuvre d'historien que d'étudier la maison suisse. Le premier volume de la **Maison Suisse** d'après ses formes rustiques et son développement historique, par le **Dr J. Hunziker** (traduction de Fréd. Broillet, Lausanne et Aarau, Payot et Cie et R. Sauerländer), est consacré au Valais. Ce canton est bien, comme le dit l'auteur, un petit monde à part, et, dans ce petit monde, d'autres unités géographiques, plus petites encore, séparées les unes des autres par d'infranchissables montagnes et communiquant difficilement avec la vallée centrale, ont eu leur vie à part et se sont développées d'une façon originale. Si donc on constate une certaine unité dans le type, les variétés sont nombreuses et bien nettement caractérisées. M. Hunziker nous promène de l'une à l'autre des grandes et belles constructions du Val d'Illicz aux *mazots* de la haute montagne, des maisons en pierres de la vallée principale aux constructions de bois des vallées latérales. Nous en apprenons tout ce qu'on peut en savoir, l'aspect extérieur, la place, les noms locaux affectés aux diverses pièces, les inscriptions et les dessins qui les ornent. Tout cela est décrit avec une exactitude parfaite et une sûreté d'observation irréprochable. Ce beau volume est en même temps une œuvre artistique et un document historique précieux.

* * Si le Valais constitue un petit monde à part, son **Histoire** n'en a que plus de saveur et d'originalité. M. Hilaire Gay l'a retracée en fort bons termes et son œuvre en est à la seconde édition. (Genève, A. Jullien). On y suit pas à pas le développement d'un peuple un peu rude, mais brave, tenace, énergique, qui poursuit

avec une indomptable persévérance un seul but, la liberté. Cette histoire est particulièrement intéressante pour les Vaudois qui ont tant de rapports avec les Valaisans.

* * * « De bien en mieux », telle paraît être la devise des auteurs du **Dictionnaire géographique de la Suisse** (Neuchâtel, Attinger frères). Chaque livraison constitue une œuvre d'art en même temps qu'une œuvre scientifique. Le cinquième fascicule (Alpes d'Engadine-Furstenau) contient d'importantes monographies, en particulier celles du canton et de la ville de Fribourg qui occupent une trentaine de pages dues à la plume de M. le professeur M. Musy, de M. l'ingénieur Am. Gremaud et de M. le Dr Buomberger.

Plusieurs cartes géographiques et statistiques éclairent le texte. A mentionner aussi un plan historique des développements successifs de la ville de Fribourg.

* * * M. le professeur A. Bernus a eu l'heureuse idée de réunir en une brochure les articles parus dans la *Gazette de Lausanne* sur **l'Imprimerie à Lausanne aux XV^e et XVI^e siècles**. Cet exposé si clair et si précis rappellera aux amis du *Vieux Lausanne* les intéressants souvenirs de leurs visites à l'exposition de l'an passé.

* * * **Lausanne au temps de la Réformation** avec une introduction sur Pierre Viret et Orbe sa ville natale (Lausanne, Georges Bridel et Cie) est un résumé clair et précis de ce que l'on sait sur cette matière. L'auteur, M. Emile Doumergue, a puisé aux bonnes sources et a donné un aperçu général de ce qu'étaient Lausanne et Orbe à l'époque où Viret y exerçait son activité. L'ouvrage est somptueusement illustré.

* * * Nos lecteurs savent que M. Mottaz travaille depuis longtemps à recueillir des documents sur l'insurrection des campagnards en 1802 et l'incendie d'un grand nombre d'archives féodales de notre canton. Nous apprenons qu'il a résumé les événements intéressants de cette époque-là et qu'il va publier dans peu de jours un volume sous ce titre : **La Révolution vaudoise et les Bourla-Papey**. L'approche des fêtes du Centenaire donnera à cet ouvrage la plus grande actualité.

* * * Le numéro du 15 mars 1803 du *Journal helvétique* contient l'entrefilet suivant :

« Nous devons avoir la comédie à Lausanne : la municipalité avait déjà permis au citoyen Célécourt, directeur de la comédie de Berne, de venir y établir un théâtre ; mais le citoyen Préfet

trouvant que nous pouvions employer notre argent plus utilement, a décidé le contraire, et la commission et les pasteurs ont applaudi. »

Le Trésor de la Cathédrale de Lausanne.

Pour une fois, la Société d'histoire de la Suisse romande a renoncé à la publication de mémoires originaux. Le cinquième volume des **Mémoires et documents** contient la traduction française d'un ouvrage allemand. Nul ne s'en plaindra, car l'œuvre que la Société fait ainsi connaître au public est le **Trésor de la cathédrale de Lausanne**, le livre si savant et si documenté de M. Jacques Stammler, curé catholique romain de Berne, fort bien traduit par M. Jules Gallet, pasteur à Bullet, et illustré de 58 gravures (Lausanne, Georges Bridel et Cie). Cette œuvre intéresse spécialement les Vaudois. Les belles tapisseries et objets d'art enlevés à la cathédrale de Lausanne après la Réforme ornent aujourd'hui le Musée historique de Berne. Un grand nombre de Vaudois qui visitent cet établissement l'ignorent sans doute. Il était bon de leur rappeler ces faits et de les leur faire connaître.

A propos de cette publication nous recevons la communication suivante :

La Famille du 5 février publie quelques pages extraites de l'ouvrage de M. le professeur Doumergue intitulé: *Lausanne au temps de la Réformation*, etc. Cet extrait a pour titre: *La cathédrale de Lausanne*. Très intéressant, écrit avec beaucoup d'élan, il n'en renferme pas moins quelques inexactitudes que je crois devoir relever, quoique leur importance ne soit pas très grande.

1° CHAPELLE DE SAINT-MAURICE. — Il n'est pas exact de dire qu'elle a été « construite » en 1504. Voici une note de M. l'abbé Gremaud sur ce sujet: « Les stalles qui se trouvent actuellement dans la nef de la cathédrale de Lausanne étaient placées autrefois dans la chapelle qui existe à l'entrée de cette église, dans le côté gauche en entrant, chapelle fondée par Aymon de Montfalcon ¹

¹ Après les explications données par Mgr Stammler dans son *Trésor*, on devrait écrire *Montfalcon*, lorsqu'il s'agit de la maison de Bresse qui donna au diocèse de Lausanne ses deux derniers évêques. Dans le *Trésor* de Chavannes, on lit au Document 4, pages 57 et 58: « Aymé de Montfalcon seigneur de Lausanne. »